



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRADE/2005/9  
4 mars 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,  
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Neuvième session, 23-27 mai 2005

Point 5.8 de l'ordre du jour provisoire

**FORUM DE LA CEE**

**«LA CONCURRENCE DANS UNE EUROPE EN MUTATION: OPPORTUNITÉS ET  
DÉFIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DES ENTREPRISES»**

**Résultats des discussions**

Note du secrétariat

**DOCUMENT SOUMIS POUR INFORMATION**

À sa huitième session, le Comité a demandé que les résultats des discussions qui ont eu lieu pendant son forum sur «La concurrence dans une Europe en mutation» soient publiés à titre de contribution au débat sur le programme de travail.

## Introduction

1. Le Forum sur «La concurrence dans une Europe en mutation» a comporté deux débats thématiques dans le cadre desquels les participants ont été divisés en groupe de 15 à 20 personnes. Chaque groupe a travaillé sur les questions qui lui avaient été communiquées à l'avance. Les débats ont exigé la participation active des orateurs ainsi que celle de l'auditoire et ont été pour tous les participants une occasion d'échanger des points de vue sur la question de l'élargissement de l'Union européenne. Presque tous les participants au Forum ont pris part aux discussions et les échanges de vues ont été animés. Ultérieurement, le secrétariat a résumé les résultats des discussions.

2. Le présent document regroupe les points saillants qui se sont dégagés des débats ainsi qu'une liste des observations détaillées formulées par les participants aux discussions. Les répétitions que l'on y trouve sont voulues, l'intention étant de bien faire ressortir les idées exprimées. Ce document permettra également au Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et des entreprises ainsi qu'à son bureau de prendre en compte les préoccupations des participants aux débats lorsqu'ils définiront l'orientation de leurs travaux futurs.

3. Les paragraphes ci-après résument les réponses des participants aux deux questions posées. Ils sont suivis ensuite par une liste des titres de sujets ou thèmes qui ont été utilisés par le secrétariat et les participants pour résumer leurs discussions ainsi que les observations faites par les participants.

### Résumé du premier débat thématique (11 mai 2004)

4. **Question posée:** À votre avis, quel est l'impact économique de l'élargissement de l'UE le plus important pour votre pays, votre organisation ou votre entreprise?

5. Les participants ont estimé que les avantages de l'élargissement pour l'UE et ses 25 États membres seraient notamment les suivants: une croissance constante et la stabilité économique, une plus grande compétitivité, des produits de meilleure qualité et la possibilité de réaliser des économies d'échelle. Ils escomptaient également que l'élargissement se traduirait par des investissements plus importants, notamment dans le secteur des services, grâce à une augmentation des financements de l'Union européenne ainsi qu'à l'uniformisation des réglementations et à un climat économique plus sûr.

6. Par ailleurs, les participants craignaient que la concurrence accrue qui suivrait l'élargissement du marché commun de l'Union européenne entraîne la délocalisation des unités de production de certains États membres de l'UE, où la main-d'œuvre est chère et les coûts de production sont élevés, vers les nouvelles régions. De l'avis de certains, d'entre eux ces problèmes pourraient être surmontés grâce à une intensification de la coopération, un transfert de compétences et l'adaptation des structures institutionnelles et administratives.

7. Dans les pays qui ne font pas partie de l'Union européenne, des ajustements seraient nécessaires à cause de la concurrence accrue sur les marchés de l'Union européenne auxquels les nouveaux États membres auraient désormais librement accès même si les pays non membres continueraient de bénéficier des mêmes conditions d'accès à ces marchés qu'auparavant. Certains participants craignaient qu'il en résulte une baisse des possibilités d'exportation et des

parts de marché. Toutefois, d'autres ont souligné que les accords de préadhésion que l'Union européenne avait conclus avec les 10 pays candidats avaient déjà instauré la libre circulation des marchandises (à l'exception des produits agricoles) bien avant la date effective d'adhésion de sorte que, dans la réalité, les nouveaux ajustements à opérer par les pays non adhérents à l'UE seraient en fait limités.

8. Afin de maintenir et d'augmenter leurs exportations vers le marché unique de l'Union européenne, de nombreux pays non adhérents étaient conscients qu'il leur fallait redoubler d'efforts pour se conformer aux normes relatives applicables à la qualité et aux produits dans l'UE de façon à pouvoir continuer d'écouler leurs marchandises sur certains de leurs marchés traditionnels, en l'occurrence ceux des nouveaux États membres de l'Union européenne. À cet égard, les participants ont fait observer qu'une plus grande transparence des informations et un accès plus facile à ces dernières s'imposaient. Les autres grandes priorités consistaient à œuvrer en faveur d'une convergence et d'une harmonisation des réglementations et à faire en sorte que les normes soient stables et prévisibles. Les participants ont estimé que l'élargissement offrait une chance de faciliter le commerce, ainsi que de limiter la contrebande et les pratiques illégales aux frontières.

9. En général, les participants attendaient de l'élargissement des effets positifs sur l'emploi. La libre circulation des ressources humaines, de même que les possibilités de création d'emplois pour les jeunes et de création d'entreprises pourraient, à leur avis, donner au marché de l'emploi européen le coup de fouet dont il avait bien besoin.

10. Quelques participants ont exprimé leur inquiétude à propos de questions particulièrement sensibles, comme l'avenir de la région de Kaliningrad et des minorités russophones dans les pays adhérents. Globalement, certaines économies locales seraient en position de faiblesse, en particulier pendant la période de transition, et il était nécessaire de financer au moins les premières étapes de l'ajustement.

11. D'autres ont souligné les conséquences éventuelles de l'élargissement pour les marchés énergétiques et les produits forestiers. Les participants de quelques pays adhérents ont estimé que leurs pays devraient bénéficier d'une part égale du soutien communautaire à la production agricole.

12. Les participants ont également estimé que si l'élargissement insufflerait sans doute un nouveau dynamisme aux institutions de l'Union européenne, il représentait aussi un défi majeur, en raison des différentes traditions administratives et culturelles des 10 pays adhérents.

### **Résumé du deuxième débat thématique (12 mai 2004)**

13. **Question posée:** À votre avis, quelles sont les mesures les plus importantes que les gouvernements et/ou les entreprises devraient prendre pour permettre aux entreprises d'être plus compétitives dans le nouvel environnement commercial?

14. Les participants ont estimé que pour accroître la compétitivité, les gouvernements comme les entreprises devraient prendre des mesures dans un certain nombre de domaines étroitement interdépendants.

15. Les autorités étaient avant tout chargées d'instaurer un climat économique ouvert, transparent et simplifié dans lequel les sociétés pourraient faire des bénéfices et prospérer. L'un des rôles clefs de l'État était de garantir la stabilité politique et économique, de renforcer les institutions locales et d'améliorer l'administration publique en général. Il était tout aussi important de faire en sorte que l'éthique du travail soit mieux respectée, de faire appliquer les réglementations et de rétablir la primauté du droit. Toutefois, ces réformes ne pouvaient pas être réalisées sans la participation de la société civile.

16. On pourrait améliorer l'accès aux marchés – autre exigence cruciale du monde des affaires – en menant à bien, dans tous les États membres de l'Union européenne, le programme du marché unique, c'est-à-dire l'uniformisation des contrôles aux frontières et l'identification et la suppression des obstacles techniques au commerce. Il était donc important de veiller à ce que l'on ne se serve pas de la législation environnementale applicable aux produits pour entraver les importations en provenance de pays tiers.

17. Les gouvernements et les organisations internationales ont également été invités à développer, à l'échelon régional et national, les infrastructures physiques qui étaient absolument nécessaires pour soutenir le commerce international.

18. Les participants ont estimé qu'une réforme des marchés financiers était très importante, notamment pour améliorer les systèmes bancaires et de paiements internationaux et faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) à des financements.

19. En fin de compte cependant, c'était aux sociétés elles-mêmes qu'il appartenait de se forger une meilleure réputation sur les marchés internationaux et les seuls moyens d'y arriver consistaient à augmenter leurs investissements en matière de technologies, à accroître l'efficacité de la production de biens et services et à fabriquer des produits finis de meilleure qualité. Dans cette optique, les entreprises devaient investir dans ce qu'elles ont de plus précieux, leur main-d'œuvre, en renforçant les capacités et en valorisant les ressources humaines.

20. Dans nombre de différents domaines, les améliorations ne pouvaient être le fruit que d'un partenariat réussi entre pouvoirs publics et entreprises. Par exemple, les partenariats public-privé (PPP) pourraient jouer un rôle utile dans la définition et l'application de cyberstratégies nationales, dans la formation et dans la certification des compétences. Ils pourraient aussi apporter une contribution non négligeable à l'amélioration de la gouvernance tant dans les établissements commerciaux que dans les institutions liées au commerce.

21. De nombreux participants ont également estimé qu'avec l'élargissement, les normes et les réglementations techniques de l'Union européenne devenaient plus importantes que jamais pour les pays non adhérents, étant donné que la satisfaction de ces normes et réglementations constituait une condition préalable de l'accès au marché unique de l'Union. Les gouvernements et les entreprises devaient œuvrer de concert pour parvenir à une plus grande convergence des réglementations et appliquer les normes internationales. Les sociétés devaient continuer à s'efforcer de se conformer à la norme ISO-9000.

22. Par ailleurs, la promotion de nouvelles technologies et le développement d'une société fondée sur le savoir constituait un autre domaine de collaboration éventuelle entre entreprises et pouvoirs publics. Il pourrait s'agir, par exemple, de faciliter le commerce électronique –

notamment en développant des systèmes de paiement électronique efficaces, en numérisant les flux de documentation et en renforçant la confiance dans les transactions commerciales électroniques et la crédibilité qui y est associée. Il a aussi été suggéré d'accroître le soutien à l'intégration électronique de la chaîne d'approvisionnement (par le biais de documents électroniques, de normes communes de données pour une législation s'appliquant à l'acheminement de porte à porte, d'un renforcement des capacités et de l'informatisation du fonctionnement des organismes publics de promotion du commerce).

23. L'échange d'informations entre pays et au plan intérieur était un autre domaine où selon les participants, on pourrait prendre des mesures importantes telles que la création de bases de données concernant, notamment, les PME et l'échange d'informations sur les réglementations.

### **Premier débat thématique: titres récapitulatifs et contributions individuelles (11 mai 2004)**

**Question posée:** À votre avis, quel est l'impact économique de l'élargissement de l'UE le plus important pour votre pays, votre organisation ou votre entreprise?

On trouvera ci-après, en regard des chiffres romains les titres récapitulatifs élaborés par le secrétariat, en regard des lettres les titres récapitulatifs élaborés par les groupes de discussion alors que les tirets correspondent aux contributions des participants.

#### **I. UNE EUROPE QUI GAGNE**

##### **A. Croissance économique stable**

- Stabilité économique;
- Croissance de la compétitivité des entreprises;
- Concurrence accrue, amélioration de la qualité des produits et stabilisation économique;
- Expansion des marchés et concurrence accrue.

##### **B. Une Europe plus performante**

- Amélioration de la compétitivité des entreprises;
- Opportunités commerciales;
- Concurrence accrue;
- Plus gros volume d'exportations vers les pays de l'UE;
- Renforcement des économies d'échelle.

##### **C. Regain de compétitivité**

- Accroissement du nombre de concurrents;
- Saturation engendrée par l'accroissement du nombre de concurrents;

- Nécessité de traiter avec des entreprises plus compétitives;
- Intérêts et possibilités d'investir dans d'autres pays;
- Amélioration de la gouvernance;
- Délocalisation.

#### **D. Coopération économique**

- Création d'une zone de coopération économique;
- Coopération économique;
- Plus de pays (25 au total) avec lesquels coopérer à un niveau avancé et sur la base de normes communautaires plus rigoureuses;
- Augmentation de l'aide financière de l'UE;
- Facilitation des échanges avec les populations autochtones;
- Déplacement des activités vers l'Est.

#### **E. Politiques économiques**

- Adaptation des structures institutionnelles;
- Réformes de l'administration publique;
- Transfert de compétences.

#### **F. Attractivité des investissements**

- Moyens d'attirer les investissements;
- Investissements dans les services et développement de l'esprit d'entreprise.

#### **G. Amélioration**

- Amélioration de la qualité des produits;
- Volonté de se prémunir davantage contre les risques;
- Normes commerciales et de production plus rigoureuses.

## II. NÉCESSITÉ DE PROCÉDER À DES AJUSTEMENTS POUR LES PAYS NE FAISANT PAS PARTIE DE L'UNION EUROPÉENNE

### A. Nouveaux défis pour les voisins

- Réorientation de l'attention vers les pays non adhérents;
- Modification de la politique commerciale;
- Adoption de nouveaux modèles dans les pays non adhérents.

### B. Enjeux d'une compétitivité accrue

- Incidence négative: la demande de certains biens dans l'UE pourrait être satisfaite par les nouveaux membres qui bénéficient d'un accès plus facile aux marchés que les autres pays;
- Remise en cause des parts de marché;
- En Ukraine, amorce de la prochaine étape en vue d'une participation, laquelle aboutira à la production d'une plus grande quantité de biens concurrentiels, à une amélioration de la qualité, etc.;
- Subventions;
- Augmentation de la compétitivité de notre économie (impact positif);
- Les quatre libertés par rapport à la politique de la concurrence<sup>1</sup>.

### C. Les anciens obstacles subsistent, de nouveaux apparaissent

- Attentes positives: croissance économique, amélioration de la compétitivité;
- Pratiques négatives: coordination des politiques, restructuration budgétaire, réformes structurelles;
- Exclusion de la possibilité que les nouveaux membres appliquent les règles de l'UE de façon sélective.

### D. Application des normes commerciales de l'UE par les pays non membres

- Importance de l'élargissement de l'Union européenne en tant que «régulateur de la normalisation»;
- Le défi consistant à démontrer l'importance des normes dans une société «transparente»;

---

<sup>1</sup> Les «quatre libertés» – énoncées dans le Traité de Rome – sont la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux.

- Promotion de l'adoption de normes communes s'appliquant au marché européen;
- Manque d'information, tant à l'Est (normes) qu'à l'Ouest (qualités);
- Multiplication des possibilités d'échanges commerciaux et de développement des entreprises dans un marché plus large;
- Facilitation des échanges à l'intérieur d'un espace plus vaste;
- Stabilité de l'activité des entreprises à l'intérieur d'un espace plus vaste;
- Effets de l'application des normes et réglementations de l'UE;
- Dynamisation du processus de renforcement des compétences dans les nouvelles institutions et harmonisation des lois;
- Pas d'élargissement automatique, pour les pays en développement, de leurs débouchés commerciaux dans les nouveaux membres de l'UE.

#### **E. Mise à profit des règlements de l'UE**

- Contingents d'exportation;
- Uniformisation des mesures antidumping;
- Région de Kaliningrad;
- Minorités russophones.

#### **F. Période de transition pour les pays tiers**

- Période de transition nécessaire.

#### **G. Défis lancés aux pays qui ne font pas partie de la CEE-ONU dans le domaine de l'agriculture**

- Incertitude en ce qui concerne les échanges agricoles avec les pays venant d'adhérer.

#### **H. Nécessité d'un changement et d'une démarche équilibrée**

- L'élargissement de l'UE: une nécessité;
- Nécessité d'étudier la manière de s'adapter au monde nouveau;
- Les femmes entrepreneurs dans les nouveaux marchés de l'UE;
- Relèvement du niveau de vie;
- Amélioration du climat des investissements;



- Politiques commerciales libérales et amélioration des lois;
- Adoption de mesures pour venir à bout de l'économie illicite (par le biais de la législation/légalisation);
- Diminution des exportations vers les pays de l'Union européenne;
- Qualité de la production (stimulation).

**I. Adoption de mesures pour freiner la progression de la contrebande (économie souterraine)**

- Exportateurs essayant d'éviter les nouvelles réglementations de l'UE;
- Adoption de mesures pour venir à bout de l'économie illicite (par le biais de la législation/légalisation).

**III. ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DIRECTS AINSI QUE DES MÉCANISMES ET DES STRUCTURES FINANCIÈRES**

**A. Commerce et incidences des investissements étrangers directs sur les pays ayant signé des accords commerciaux préférentiels**

- Uniformisation des règles sur le commerce;
- Encouragement des pays frontaliers de l'UE à développer les échanges, les investissements, la coopération transfrontalière, etc.;
- En tant que pays ayant une attitude positive et, si tout se passe comme prévu en tant que pays candidat, la Croatie bénéficiera de l'élargissement de l'UE dans le domaine du commerce, des investissements étrangers directs, etc.;
- Au plan politique, les chances d'une intégration économique dans un marché unifié seront plus nombreuses;
- Les pays ayant signé des accords commerciaux préférentiels devront augmenter leurs contingents d'importation.

**B. Une concurrence accrue est synonyme de possibilités d'investissement (plus nombreuses ou nouvelles)**

- Davantage de possibilités d'investissement;
- Concurrence pour de nouveaux investissements;
- Climat économique plus sûr.

### **C. Évolution des flux et mécanismes de financement**

- Augmentation des investissements étrangers directs dans les économies des nouveaux membres: nouveaux employeurs, augmentations de salaires, concurrence plus forte;
- Financement par le biais des fonds structurels de l'Union européenne dans le cadre des systèmes de partenariat privé-public;
- Environnement et conditions plus favorables en vue de promouvoir (et d'encourager) le commerce et les investissements étrangers directs;
- Nécessité d'attirer des investissements étrangers pour financer le développement des entreprises au Kirghizistan;
- Législation harmonisée en matière d'investissements étrangers directs.

### **D. Restructuration des fonds**

- Évolution des relations bailleur de fonds/bénéficiaire.

## **IV. INCIDENCES EN MATIÈRES D'ÉNERGIE**

### **A. L'énergie et l'Union européenne**

- Systèmes énergétiques régionaux;
- Nécessité d'introduire dans les systèmes énergétiques régionaux des contrats à long terme conclus entre les nouveaux États membres de l'UE et les États non membres.

### **B. Avenir des contrats à long terme (énergie, nucléaire, etc.)**

- Sauvegarde des contrats.

## **V. INCIDENCE DES CHANGEMENTS SUR LA MAIN-D'ŒUVRE**

### **A. Conséquences pour la main-d'œuvre**

- Libre circulation des personnes;
- Évolution du marché du travail.

### **B. Davantage d'opportunités et de défis pour les ressources humaines, les capitaux et les investissements étrangers directs**

- Libre circulation des ressources humaines, des capitaux et des marchandises;
- Accès plus facile aux marchés du travail d'Europe de l'Est où la main-d'œuvre est peu coûteuse;
- Importance de s'adapter à une Europe en mutation;

- Marché du travail:
  - Flux vers l'UE – main-d'œuvre hautement qualifiée (travailleurs diplômés) et non qualifiée (travailleurs sans formation);
  - Compensé par un flux, moins important en provenance de l'UE;
- Augmentation des investissements étrangers directs dans l'UE;
- Davantage de possibilités de coopération;
- Importance des «locomotives» économiques.

### **C. Nouvelles possibilités d'emploi**

- Possibilités d'emploi pour les jeunes;
- Effets bénéfiques pour les entreprises des nouveaux pays membres de l'UE et perspectives d'emploi pour leur population.

## **VI. ACCÈS AU MARCHÉ ET MARCHÉ UNIQUE**

### **A. Évolution de l'accès aux marchés**

- Développement régional;
- Possibilité de participer plus rapidement et de façon plus logique;
- Impact positif: la capacité d'importation de l'Europe des 25 est supérieure à celle de l'Europe des 15;
- Effet positif de l'élargissement de l'UE sur le commerce entre la Turquie et les pays de l'UE parce que ce pays a signé un accord d'union douanière avec l'Union;
- La modification du nombre de frontières devrait réduire le nombre de paiements de droits de douane par suite du changement des tarifs douaniers;
- Nouvelle configuration des parts de marché;
- Un marché plus grand: davantage d'opportunités de coopération économique et d'activité commerciale.

### **B. Libéralisation du commerce**

- Facilitation des procédures commerciales;
- Commerce équitable et simplifié.

### **C. Défis et opportunités associés à un marché unique plus grand**

- Réorientation des activités vers l'Est et nécessité de gérer la stagnation à l'Ouest (secteur forestier);
- Ouverture de nouveaux marchés;
- Les exportations industrielles turques augmenteront à la suite de l'élargissement;
- Réduction des coûts qu'implique la présence sur les marchés;
- Règles du marché unique de l'UE;
- Climat commercial plus sûr.

### **D. Accès aux marchés**

- Obstacles au commerce et accès au marché de l'UE.

### **E. Perte de marchés d'exportation**

- Perte de marchés;
- Diminution des exportations vers les pays de l'UE.

### **F. Un marché unique plus vaste régi par des règles harmonisées**

- Facilitation du commerce due à l'uniformisation des réglementations et procédures commerciales;
- Plus grande efficacité des échanges commerciaux en termes de volume et d'adaptabilité à un changement d'échelle;
- Expansion du secteur des entreprises (qui bénéficie d'une franchise douanière);
- Marché plus large;
- Accès plus facile aux marchés dans les nouveaux États membres.

### **G. Nouveaux débouchés**

- Un marché intérieur plus grand;
- Suppression dans l'UE des frontières intérieures qui entravent le commerce et en particulier les exportations;
- Augmentation du commerce extérieur;
- Augmentation du potentiel de développement dans le domaine du commerce des services et des investissements.

## **VII. CONVERGENCE DES RÉGLEMENTATIONS ET DES NORMES**

### **A. Coûts et avantages des normes techniques**

- D'autres pays utiliseront les nouvelles normes;
- Nécessité croissante de normes internationales;
- Les normes européennes élevées hausseront le niveau des prescriptions auxquelles les produits nationaux de pays tiers devront satisfaire;
- Normes internationales.

### **B. Nécessité d'accepter et d'introduire les normes de l'Union européenne**

- Mise en conformité avec les normes de l'UE;
- Nécessité de rendre la production plus compétitive;
- Amélioration des normes nationales en les adaptant à celles de l'UE.

### **C. Convergence des réglementations**

- Évolution du cadre réglementaire;
- Cadre législatif et institutionnel européen;
- Convergence des réglementations;
- «Stabilité» et «Harmonisation» sont les mots qui définissent le mieux l'impact le plus important de l'élargissement;
- Uniformité dans les financements.

### **D. Simplification du commerce**

## **VIII. COÛT DES AJUSTEMENTS**

### **A. Coût direct immédiat de l'élargissement de l'UE**

- Pression négative: 1) politique et 2) économique;
- À court terme: 2 à 3 millions de dollars É.-U.

### **B. Nécessité de financer le processus de «transition» que traversent les économies locales**

- Problème psychologique pour les citoyens: les médias donnent des informations erronées sur l'élargissement;
- Augmentation de la concurrence;
- Dépenses supplémentaires de restructuration;
- Apparition de nouveaux obstacles économiques (discriminatoires);
- Nouveau danger «Schengen».

### **C. Coûts des ajustements**

- Concurrence accrue;
- Déplacement des activités vers l'Est;
- Coûts de transactions élevés à cause des réformes nécessaires dans:
  - Les administrations;
  - Les organismes publics (société de chemins de fer, organismes industriels publics, etc.).

## **IX. PRÉOCCUPATIONS RELATIVES AU SECTEUR AGRICOLE**

### **A. Préoccupations concernant l'agriculture**

- Soutien direct similaire à l'agriculture.

### **B. Défis pour les pays non adhérents dans le domaine de l'agriculture**

- Incertitude pesant sur les échanges agricoles avec les nouveaux pays membres de l'UE.

## **X. IMPACT LÉGISLATIF**

### **A. Redynamisation de la législation européenne (grâce au dialogue entre membres de l'UE)**

- Les bonnes législations seront copiées;
- Les mauvaises législations seront remises en question;
- Mise en œuvre des législations.

## **XI. DIVERS**

### **A. Enjeux structurels pour la Commission européenne et les organisations régionales (BSEC, IEC, etc.)**

- L'élargissement a fait de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire (BSCE) un voisin immédiat de l'UE;
- Intégration de 10 nouveaux États membres ayant des traditions administratives et culturelles différentes au sein de la Commission européenne à un moment où des changements fondamentaux se produisent;
- Appartenant à une institution européenne, je pense à ce titre que nous serons amenés à rencontrer des personnes nouvelles qui contribueront de façon novatrice et originale à nos activités (l'institution en question est le Comité économique et social européen).

### **B. Sécurité**

- Préoccupations en matière de sécurité (à moins qu'elles ne soient déjà prises en compte).

### **C. Application de normes et pratiques du commerce mondial**

- Nouvelles normes sur le commerce (normes internationales sur le commerce);
- Création de structures organisationnelles;
- Économie par rapport à l'environnement;
- Apprentissage des affaires;
- Amélioration de la gestion pour parvenir à une gestion plus pointue.

### **D. Accroissement des échanges afin de réduire les inégalités économiques**

- Impact positif sur le commerce avec l'UE;
- Liberté des échanges ou absence d'obstacles au commerce avec l'UE;
- Davantage d'investissements étrangers directs;
- Davantage de débouchés pour le commerce.

### **E. Développement régional**

- Nécessité de vaincre les disparités régionales;
- Convergence juridique et concurrence renforcée (+/-).

## **F. Développement social**

- La cohésion sociale ne fait qu'accroître le potentiel commercial dans une zone européenne en expansion.

### **Deuxième débat thématique: titres récapitulatifs et contributions individuelles (12 mai 2004)**

**Question posée:** À votre avis, quelles sont les mesures les plus importantes que les gouvernements et/ou les entreprises devraient prendre pour permettre aux entreprises d'être plus compétitives dans le nouvel environnement commercial?

On trouvera ci-après, en regard des chiffres romains les titres récapitulatifs élaborés par le secrétariat, en regard des lettres les titres récapitulatifs élaborés par les groupes de discussion alors que les tirets correspondent aux contributions des participants.

## **I. INSTAURER LA COMPÉTITIVITÉ**

### **A. Mise à profit des nouvelles possibilités**

- Les gouvernements devraient permettre aux entreprises de se livrer à la concurrence.

### **B. Renforcement de la compétitivité**

- Développement des compétences des ressources humaines;
- Amélioration de l'efficacité de la production de biens et de produits ainsi que de la prestation de services.

### **C. Amélioration des produits**

- Meilleure qualité des produits d'exportation;
- Accroissement de la qualité des produits;
- Investissement en matière de technologies;
- Produits de meilleure qualité grâce à l'application de normes internationales.

### **D. Création de conditions extérieures favorables à la compétitivité**

- Coopération;
- Stabilité politique et économique.



## **II. LIBÉRALISATION ET FACILITATION DU COMMERCE**

### **A. Accès aux marchés**

- L'UE devrait revoir son système généralisé de préférences (SPG) vis-à-vis des pays en développement, dans l'optique d'une réduction des droits de douane pour les produits les plus importants, en particulier si ces produits étaient exportés vers les nouveaux pays membres, à des taux tarifaires plus avantageux;
- Normes d'exportation et réglementations techniques.

### **B. Création d'un marché compétitif**

- Création d'un marché compétitif;
- Réforme des marchés financiers: amélioration des systèmes bancaires;
- Union européenne: parvenir au Marché unique d'ici 2010;
- Uniformisation des systèmes de contrôle aux frontières;
- Davantage d'autoréglementation (services, ...);
- Réalisation de l'union monétaire grâce à la convergence économique;
- Renforcement de la coopération entre pays membres.

### **C. Traitement de la question des obstacles au commerce**

- Réorientation des relations économiques;
- Restrictions non tarifaires;
- Contrats à long terme (effet d'une adhésion à long terme, question des contrats qui ne sont pas arrivés à terme conclus avec des organisations de pays non adhérents);
- Antidumping;
- Politique tarifaire;
- Agriculture;
- Réglementations sur le bruit des aéronefs;
- Énergie atomique;
- Régimes des visas;
- Élimination par l'État des obstacles au commerce.

#### **D. Libéralisation et facilitation du commerce**

- Utilisation du potentiel qu'offrent les régimes SPG existants;
- Réduction des obstacles administratifs au commerce;
- Nécessité de favoriser (en priorité) un accord de libre-échange avec l'UE.

### **III. CONVERGENCE DES LÉGISLATIONS ET DES RÉGLEMENTATIONS**

#### **A. Convergence et simplification des réglementations au niveau mondial**

- Utilisation du modèle international de la CEE-ONU (pour la coopération en matière de réglementations);
- Acceptation et introduction: 1) des normes, 2) des réglementations techniques et 3) de la législation de l'UE;
- Engagement d'adopter et de mettre en œuvre des mesures de facilitation du commerce;
- Convergence des réglementations et mise en œuvre des normes internationales;
- Application et contrôle de l'application des réglementations en matière de concurrence;
- Garantie d'un appui législatif;
- Nécessité de faire en sorte que la législation environnementale sur les produits ne devienne pas un nouvel obstacle au commerce.

#### **B. Uniformisation du cadre réglementaire**

- Les entreprises devraient convenir d'utiliser la norme ISO-9000;
- Conclusion d'accords sur l'uniformisation des législations dans les domaines de la normalisation et de la certification.

#### **C. Application efficace des lois**

- Mise en place d'une infrastructure réglementaire;
- Adoption d'une loi sur les procédures antidumping;
- Du côté de l'État: aucune mesure n'est nécessaire.

#### **D. Application des règles de l'Union européenne**

- Il convient de commencer à appliquer les critères de l'UE aux pays adhérents.

### **E. Simplification et réglementation à l'appui de la croissance**

- Promotion de l'accès au financement;
- Harmonisation des règles et règlements nationaux avec ceux de l'UE et de l'OMC;
- Harmonisation des normes avec celles de l'UE;
- Convergence des réglementations;
- Cadre juridique;
- Les gouvernements devraient adopter et approuver des normes relatives au commerce électronique élaborées dans le cadre de processus ouverts internationaux;
- Ouverture des frontières et création d'un environnement commercial transparent;
- La législation devrait mieux protéger les produits originaux (c'est-à-dire la propriété intellectuelle);
- Simplification du cadre réglementaire;
- Mise en place par les gouvernements d'un cadre réglementaire rationnel;
- Application simple des réglementations;
- Simplification des procédures avec les pays voisins, dans le but de créer une zone de libre-échange;
- Cadre réglementaire bien expliqué/transparent;
- Transformation des systèmes bureaucratiques;
- Administrations publiques: affiliation au régime de la TVA dans le cadre des achats, de la facturation et des paiements électroniques;
- Harmonisation des systèmes juridiques.

## **IV. SOUTIEN AUX ENTREPRISES**

### **A. Soutien et promotion des entreprises**

- Information sur les créneaux commerciaux (à fournir par les gouvernements);
- Création et mise à disposition d'un système central de soutien (aux entreprises): centres de formation, services de conseil, système d'information et assistance financière;
- Amélioration de l'information en ligne concernant les cadres réglementaire et commercial;
- Promotion des PME.

### **B. Soutien à l'agriculture**

- Dès le début, conception de la stratégie de soutien agricole des États membres.

### **C. Soutien aux entreprises**

- Promotion de l'application des normes du commerce international;
- Soutien des entreprises orientées vers les exportations;
- Investissements consacrés aux technologies;
- Soutien de l'entrepreneuriat féminin.

## **V. DIALOGUE ENTRE SECTEURS PRIVÉ ET PUBLIC**

### **A. Renforcement des partenariats privé-public (PPP)**

- Facilitation de l'instauration de partenariats privé-public en mettant à exécution des projets conjoints de bonne gouvernance;
- Création de systèmes de collaboration entre gouvernements et entreprises qui permettent de réduire les inefficacités;
- Mise au point de stratégies électroniques bien définies entre gouvernements et entreprises.

### **B. Partenariat privé-public (PPP)**

- PPP: Interface entre l'économie réelle et les exigences du marché;
- Organismes de soutien aux entreprises: meilleurs services – démarches d'entrepreneuriat.

### **C. Les entreprises doivent se préparer à dialoguer avec les pouvoirs publics**

- Les entreprises doivent avoir l'esprit ouvert et s'adapter;
- Les entreprises devraient mettre en place les conditions nécessaires à des transactions électroniques ouvertes (élaboration de normes en matière de TIC et adoption des normes mises au point).

### **D. Attitude ouverte pour un dialogue entre pouvoirs publics et entreprises**

- Instauration d'un dialogue entre pouvoirs publics et entreprises;
- Entreprises: ne pas oublier le facteur humain!
- Formation et certification des compétences pour les achats, la facturation et les paiements électroniques;
- Instauration d'un dialogue avec les entreprises sur l'application des réglementations.

### **E. Promotion d'une coopération accrue entre institutions**

- Il faudrait que la coopération entre institutions soit encouragée (par les institutions financières).

## **VI. ÉLABORATION ET APPLICATION DE NORMES**

### **A. Les pouvoirs publics doivent aider les entreprises à mettre en œuvre les pratiques commerciales mondiales et les réglementations nationales**

- Soutien à l'intégration électronique de la chaîne d'approvisionnement (documents électroniques, normes communes de données pour une logistique de porte à porte (acheminement des marchandises du fabricant au consommateur final), renforcement des capacités, informatisation des organismes publics de promotion du commerce).

### **B. Initiatives gouvernementales et volonté politique d'appliquer les normes internationales**

- Introduction des normes (pouvoirs publics);
- Rapprochement des normes et réglementations techniques des pays du tiers monde de celles de l'Union européenne;
- Renforcement des institutions et de l'administration publique;
- Application des règles et normes internationales.

### **C. Optimisation de l'harmonisation**

- Harmonisation fiscale et sociale progressive vers le haut;
- Harmonisation des transactions commerciales;
- Mesures législatives;
- Dans le secteur agroalimentaire, harmonisation à la hausse dans le domaine de la sécurité alimentaire;
- Création de labels de qualité officiels européens (alimentation et sécurité environnementale);
- Simplification des législations.

### **D. Les entreprises doivent appliquer les pratiques et les normes commerciales mondiales**

- Nos entreprises devraient accepter toutes les normes concernant l'écologie, les conditions de travail, la protection, la qualité.

### **E. Normes déterminées par les besoins des entreprises**

- Large utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) comme puissant outil de changement;
- Introduction de normes commerciales;
- Plan d'action pour la mise en œuvre d'applications des TI permettant un commerce électronique mondial;
- Approbation et application de normes sur le commerce électronique soutenues par les entreprises.

## **VII. CLIMAT FAVORABLE POUR L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES**

### **A. Éthique (réduire la corruption)**

- Lutte contre la corruption;
- Concurrence équitable;
- Diffusion et assimilation d'informations concernant les normes de l'UE sur la concurrence;
- Réduction des aides et subventions publiques mal utilisées;
- Responsabilité sociale des entreprises.

### **B. Création d'un cadre juridique et d'institutions**

- Établissement d'un État de droit satisfaisant (législation);
- Diminution la corruption;
- Élimination de la corruption et du crime organisé;
- Transparence.

### **C. Un climat commercial ouvert, transparent et simplifié**

- Amélioration et simplification des procédures douanières;
- Transparence;
- Cohérence;
- Pour que la concurrence soit équitable, le gouvernement doit faire appliquer toutes les réglementations;
- Secteur public existant;

- Transparence des conditions de l'activité des entreprises et des réseaux d'affaires.

#### **D. Un climat plus favorable à l'activité des entreprises**

- Harmonisation du développement du commerce international grâce à la création de bases de données informative avec la participation des petites et moyennes entreprises (PME);
- Création d'un environnement favorable à l'investissement;
- Mise en place de nouvelles conditions favorables au développement du commerce et accords internationaux correspondants.

#### **E. Réformes économiques**

- Harmonisation des systèmes fiscaux;
- Achèvement des réformes de marché internes.

### **VIII. PROMOTION DES TECHNOLOGIES NOUVELLES**

#### **A. Promotion de technologies durables**

- Entreprises: utilisation de la technologie XML;
- Pouvoirs publics: facilitation et normalisation de l'utilisation d'outils du commerce électronique;
- Promotion de l'éducation, de la recherche et du développement;
- Facilitation de l'approbation officielle des nouvelles technologies orientées vers le développement durable.

#### **B. Développement des transactions électroniques**

- Priorité à la sécurité électronique;
- Mise au point de systèmes efficaces de paiements électroniques;
- Numérisation des flux de documents (cybergouvernement);
- Importance d'un renforcement de la crédibilité dans le monde virtuel.

#### **C. Nouvelles technologies (techniques permettant d'économiser l'énergie, techniques informatiques, etc.) et économie du savoir**

- Développement d'une société fondée sur le savoir;
- Nouvelles techniques permettant d'économiser l'énergie.

## **IX. SERVICES D'INFORMATION**

### **A. Échange d'informations**

- Efforts pour s'informer à propos des avantages qu'offre l'UE;
- Information mutuelle, UE-Russie, concernant les réglementations et les restrictions (création d'une banque d'information électronique).

### **B. Services d'information, en particulier à l'intention des PME**

- Offre aux fournisseurs de services de bases de données (et de services d'information) dotés de caractéristiques internationales.

## **X. PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE**

### **A. Nécessité d'associer les principaux acteurs de la société civile aux réformes pour obtenir des résultats durables**

- Pour accélérer les réformes économiques et sociales dans le cadre s'inscrivant de la stratégie de Lisbonne, il convient d'y associer la société civile.

## **XI. SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES**

### **A. Soutien à l'infrastructure (régionale et nationale)**

- Soutien à l'infrastructure industrielle.

-----